



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**

RETOUR SUR LA NÉGOCIATION SALAIRES 2023 DE LA POUDRE AUX YEUX

Flash INFO
Retour sur la
RPN du 31 08 23

Le rappel de nos revendications :

- Hausse significative de la valeur du point à la hauteur de la forte inflation
- Enveloppe budgétaire suffisante pour renégocier (rattrapage et rénovation) nos classifications
- Retour à l'équilibre de notre couverture complémentaire Santé par un renforcement de la part patronale de 50 à 60%

Des propositions de l'employeur largement insuffisantes :

- Une augmentation de la valeur du point de 1,5 % au 1er juillet 2023, pour un budget de 85 millions d'€ en année pleine : environ 15 euros bruts par mois par tranche de 1 000 euros de rémunération
- Une prime « pouvoir d'achat » pour 60 % des salariés (du niveau 1 à 4 quasi exclusivement, sans les Cadres, les PC et les ADD) à hauteur, soit d'un montant uniforme de 550 euros, soit d'un montant dégressif de 800 à 300 euros
- Ouverture des groupes de travail sur les classifications sans garantie d'un budgétaire suffisant
- Refus du relèvement de 50% à 60% de la participation employeur à la cotisation complémentaire Santé

L'employeur doit revoir sa copie :

L'ensemble des organisations syndicales nationales a, de façon unanime, exprimé un désaccord sur des propositions inférieures à l'an dernier, alors que l'année 2023 connaît une inflation aussi forte, et notamment, sur le prix des produits de première nécessité, du transport et des énergies pour lequel le bouclier tarifaire tombe.

Nous avons exigé et obtenu le report de date de la prochaine négociation afin de permettre à l'employeur de retourner vers la tutelle et trouver une augmentation de salaire pérenne et substantielle, conformément aux attentes de l'ensemble des salariés.

Le SNFOCOS ne peut pas se résoudre à ce véritable constat d'échec : l'employeur doit revoir sa copie.

Rejoignez le SNFOCOS, défenseur de la fiche de paye et de vos droits au quotidien !

